

RAPPORT ANNUEL



AFÉSAQ
ASSOCIATION DES FONDATIONS
D'ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ DU QUÉBEC

2013-2014

Rapport du président du conseil d'administration

Aux termes du 24^e exercice financier, je me fais le porte-parole du conseil d'administration pour vous présenter le rapport de nos activités et rendre compte des responsabilités que les membres nous ont confiées.

Orientations et priorités d'action

Parmi les responsabilités qui découlent de l'autorité du conseil d'administration, celles de décider des orientations stratégiques et d'adopter le plan d'action et d'en suivre l'exécution, sont sans aucun doute les plus importantes. C'est à cette tâche que nous nous sommes consacrés immédiatement après l'assemblée annuelle des membres 2013. Voici la lecture du bilan que nous avons en toile de fond : une organisation avec un effectif stable et une bonne image auprès de ses membres. Nous sommes reconnus comme une association performante au chapitre de la représentation et un bilan plus que positif quant aux services aux membres. Cette image a d'ailleurs été renforcée suite aux évaluations faites par les participants lors du dernier colloque et des nombreuses formations offertes tout au long de l'année. Trois orientations ont été priorisées, soit : le recrutement de nouveaux membres, réaliser les objectifs de financement et recruter un nouveau directeur général à l'Association. Des actions découlant de chacune de ces orientations se retrouvent dans le plan d'action soumis et adopté par le conseil d'administration. La deuxième priorité concerne notre financement. Notre offre de services s'est grandement améliorée avec l'ajout d'un troisième membre à l'équipe. Malgré une hausse appréciable des cotisations l'an dernier et des revenus de vente de services, nous devons, de toute évidence, avoir recours à une autre source de financement. C'est à cette fin que nous avons présenté une demande de subvention au ministère de la Santé et des Services sociaux. Lors de notre présentation, nous avons reçu l'assurance de notre pertinence aux yeux du sous-ministre en titre et de la confiance à l'endroit de nos membres et de leur grande utilité dans le réseau. Ces faits ont sûrement été pris en considération dans leur décision de nous verser la somme de 50 000 \$ récurrente, conditionnellement à une reddition de compte de notre part. Pour compléter ce chapitre, notre président-directeur général a officiellement informé le conseil d'administration en septembre 2013 de son intention de prendre sa retraite à l'intérieur d'une période ne dépassant pas deux ans. Conséquemment, un comité de recrutement a été mis sur pied, en début d'année 2014 afin d'amorcer le processus du choix de notre prochain directeur général.

Gouvernance et éthique

Immédiatement après l'assemblée annuelle, les administrateurs ont été invités à choisir les comités de travail sur lesquels ils voulaient participer. Il s'avère que le recours aux comités de travail est un excellent moyen d'améliorer le fonctionnement du conseil d'administration et d'impliquer tous les administrateurs. Cette introduction m'amène à vous informer que nous avons complété la rédaction de notre manuel de l'administrateur. Cet outil décrit la structure de gouvernance, les responsabilités et les champs de compétence de notre conseil d'administration, des comités et du personnel. Ce document sera mis à la disposition de nos membres prochainement. Il importe que vous sachiez aussi que le manuel contient un modèle de code d'éthique appliqué à l'Association. Nous souhaitons que nos membres se l'approprient et l'appliquent à leurs administrateurs et leur personnel.

Relations établissement/fondation

Pour connaître l'origine de ce dossier, il faut remonter au colloque 2012 durant lequel un panel sur le sujet des relations entre l'établissement et sa fondation avait été prévu. Le contexte alors décrit pour lancer les discussions mentionnait la difficulté d'obtenir la collaboration de l'établissement et l'absence de complicité entre les parties. C'est principalement ce qui a motivé l'AFÉSAQ à agir pour sensibiliser les parties pour en arriver à ce que tous conviennent que la philanthropie ne réalise pas son potentiel dans plusieurs établissements. Comme suite à l'examen de la synthèse des délibérations, le conseil d'administration a conclu que nous devrions fournir à nos membres, un guide dont le contenu devrait décrire les réalités de chacun et les conditions à respecter de part et d'autre pour que la philanthropie réalise son plein potentiel et par voie de conséquence, que l'établissement bénéficie de fonds additionnels lui permettant de réaliser des projets de développement en lien avec l'accès aux soins et par souci du bien-être des patients. Nous ne cachons pas notre fierté d'avoir réussi ce guide, outil de valeur pour nous tous.

Représentation et lobbying

Par le biais d'une modification à la loi de l'impôt, le gouvernement a privé plusieurs fondations, gestionnaires de parc de stationnement de l'exonération des taxes à la consommation. L'AFÉSAQ est alors intervenue pour démontrer au gouvernement fédéral l'impact de sa décision et a également informé le ministère des Finances du Québec des pertes éventuelles. Fait surprenant, peu d'organismes canadiens utilisaient cette disposition de la loi.

Depuis 2006, l'AFÉSAQ cherche à obtenir un programme de contrepartie semblable à ceux des secteurs culturels et universitaires. Dans nos démarches pour convaincre le ministère de la Santé et des Services sociaux, nous avons reçu la collaboration du ministère des Finances qui a démontré, à partir de l'expérience d'autres secteurs, le retour sur investissement des fonds injectés par le gouvernement dans ces programmes. Malgré cet argumentaire, nous n'avons pu convaincre le ministère de la Santé et des Services sociaux de doter le secteur de la santé d'un programme d'incitation aux dons.

Pour compléter ce chapitre, nous avons effectué un rapprochement avec la direction de l'AQESSS, dans le but de convenir d'un partenariat entre nos deux organisations. Sans avoir atteint nos objectifs, nous avons tissé des liens et établi des ponts pour partager nos préoccupations et nos points de vue.

Je laisse le soin au président-directeur général de commenter les activités en lien avec l'offre de service et les résultats financiers. Il m'est agréable à ce moment-ci de souligner la contribution de nos administrateurs. Notre structure de gouvernance est de plus en plus exigeante en termes d'affectation des administrateurs. Les comités de travail sont plus nombreux et exigeants de leur part. Mais il faut savoir que les travaux du conseil d'administration sont allégés et les réunions écourtées. Ils ont tous mon appréciation et je les remercie de leur confiance à mon endroit. Nous allons regretter le départ de Mme Nicole Fauré, 1^{ère} vice-présidente, qui quitte le conseil d'administration après un engagement de cinq ans et de madame Jane H. Lalonde avec nous depuis 6 ans, et de monsieur Jean-Denis Côté, depuis 7 ans déjà. Ils ont apporté une contribution majeure dans le comité de gouvernance et ressources humaines et le comité ad hoc des relations établissement/fondation. Et enfin, nous pouvons compter sur l'appui

indéfectible de notre équipe de l'AFÉSAQ : Hélène Graveline, Sophie Lemyre et l'incontournable Roland Granger.

C'est la dernière assemblée générale annuelle pour Roland comme président-directeur général, et, c'est en votre nom et au nom de notre conseil d'administration, que je lui adresse nos plus sincères remerciements pour un « job » bien fait. Nous lui souhaitons tout le succès dans ses futurs projets.



Roger S. Gibb, ing.
Président du conseil d'administration

Rapport du président-directeur général

Le dernier exercice financier a été marqué par le volume de ses activités et par une offre de services à nos membres exceptionnelle. Le présent rapport portera sur les activités relevant de la compétence et des responsabilités de la direction générale.

L'effectif

Rien de plus précieux dans une association volontaire que ses membres et c'est pour cette raison que nous avons autant de considération pour vous et pour ce que vous représentez. En date de fin d'année, notre effectif était de 117 membres. Il est en légère hausse par rapport à l'an dernier. Nous sommes fiers de compter sur des membres fidèles et attachés à leur Association.

Pour intéresser des fondations non membres à considérer l'adhésion à notre organisation, nous sommes de plus en plus convaincus que les bénéfiques reliés à notre effectif doivent comporter une valeur intrinsèque. Ce que nous sommes doit parler si fort que l'adhésion devrait aller de soi.

Bilan financier

L'exercice financier terminé en fin juillet 2014 a été particulièrement difficile en considération des défis anticipés. La hausse des cotisations de 8 % décrétée le 1^{er} août 2013 a été bien comprise par nos membres et a été sans effet sur le volume de cotisations perçues. Un redressement était nécessaire et a été effectué avec succès puisque nos résultats, quoique déficitaires, démontrent que notre situation a été améliorée à notre satisfaction. Le rapport de notre auditeur externe et les états financiers seront présentés par notre présidente du comité de vérification avec les commentaires appropriés.

Financement autonome

Nous avons pris l'habitude depuis plusieurs années de limiter la croissance des cotisations des membres réguliers sans égard à leur croissance individuelle. Il s'agit assurément d'une pratique appréciée de nos cotisants. De plus, nous avons fixé un plafond aux fondations ayant des revenus supérieurs. Cette façon de procéder a généré un haut taux de fidélisation de l'ensemble de nos membres, toutes catégories confondues. Force nous est cependant de constater que l'Association est privée de la croissance enregistrée des dons de nos membres. Outre les inconvénients relatifs à l'équité entre les fondations reliés au mode de calcul, l'Association est en droit de se questionner si elle ne devait pas voir ses revenus croître en lien avec la croissance de la capacité de payer de ses membres. Cette situation devrait faire l'objet d'une réflexion à partager entre nous.

Toujours sur le même thème, l'Association doit trouver une ou des sources de financement autres que le champ des activités-bénéfices qui comme nous le savons tous, est amplement occupé par nos membres. L'approche des programmes d'affinités tels que pratiqués par les associations du type commercial n'apparaît pas, selon nos sondages une voie à explorer. Nous devons de toute évidence accroître notre offre tarifée et élargir notre clientèle. Il importe de trouver des sources de financement autonomes afin de sortir l'Association d'une précarité financière trop fréquente. Encore un chantier pour les prochains mois.

C'est avec beaucoup de fierté que notre conseil d'administration a accepté l'entente de partenariat avec Desjardins. Cette entente accorde aux fondations membres une meilleure tarification sur les produits financiers. De plus, elle lie notre Association avec Desjardins pour une période de trois ans avec une considération financière de 45 000 \$.

Mobilisation

L'opération Vide Tirelire, toute première activité de mobilisation de nos membres a été clôturée avec le succès que vous connaissez. Des leçons à tirer assurément. Ce projet a répondu à un besoin de faire ensemble et de façon coordonnée une activité mobilisatrice. Nous savons tous que la philanthropie est un marché hautement compétitif dont les chefs de file sont organisés en réseau, parlent d'une seule voix, concentrent leurs efforts et effectuent un bilan consolidé. Nous, en santé hospitalière et en services sociaux, avons une cause située comme une toute première priorité par les Québécois. Et pourtant, nous travaillons isolément, sans moment fort et sans bilan annuel des impacts de nos dons. Cet état de fait devrait aussi être une priorité d'action dans une prochaine planification stratégique.

Plan d'action

C'est évidemment le développement des compétences qui a été un élément majeur de notre plan d'action et de nos réalisations. L'idée de privilégier le véhicule webinaire pour la formation s'est avérée un excellent choix. Déployer nos activités dans tout le Québec était une nécessité. Nos membres, où qu'ils se situent, ont droit à une telle considération. Nous sommes particulièrement fiers des succès remportés par les sessions sur la gouvernance destinées aux administrateurs des fondations, à celles sur l'initiation à la philanthropie et aussi d'une toute nouvelle activité destinée aux directrices générales et directeurs généraux nouvellement entrés en fonction, sans expérience dans notre secteur d'activité. Et nos sessions de formation sur les dons planifiés ont répondu à un besoin maintes fois signalé. Nous devons partager avec vous tous, quelques constats concernant la formation. Vous devez savoir qu'à plusieurs reprises des sessions de formation ont pu être offertes et rentabilisées grâce aux inscriptions d'organismes externes. Pourtant nous considérons que les coûts d'accès sont abordables et que la qualité générale des sessions ne pose pas problème.

Trois dossiers ont aussi retenu notre attention et surtout temps et énergies pour leur réalisation. Le premier et sûrement celui que nous pouvons considérer comme majeur est l'élaboration du Guide des relations établissement/fondation. Il porte maintenant le titre suivant : « *Pour un partenariat mutuellement profitable entre un établissement et une fondation* ». Ce guide vient répondre à un besoin maintes fois exprimé, soit celui de créer des conditions gagnantes pour que la philanthropie réalise son plein potentiel dans l'établissement. Nous considérons ce guide comme étant une réalisation majeure de l'AFÉSAQ. Vous aurez aussi bientôt accès au manuel de l'administrateur réalisé pour les fins internes de l'Association, mais qui peut servir de référence pour élaborer un tel outil dans une fondation.

Parmi les dossiers majeurs qui ont retenu notre attention, figure celui de la rémunération. La révision au marché de nos échelles salariales était devenue nécessaire en considération de la demande de nos membres et parce que la structure des échelles était désuète. Les travaux sont pratiquement terminés et vous aurez bientôt un éventail d'échelles plus large, un outil d'évaluation du rendement et des définitions de postes

révisées. À notre avis, les recommandations salariales 2015 seront un autre service procurant de la valeur à votre cotisation.

Quelques mots pour compléter cette partie du rapport. Nous avons tous été surpris du repli du gouvernement fédéral concernant l'exonération des taxes à la consommation relativement à la gestion des stationnements à péage. Malgré que les établissements ont maintenant le même avantage que les organismes à but non lucratif, nous tenons à vous informer qu'il est encore plus avantageux de confier à sa fondation la gestion des stationnements destinés aux visiteurs.

Éthique et standards

Depuis quelque temps, le secteur philanthropique a fait l'objet d'une plus grande attention de la part des médias concernant nos pratiques de divulgation et nos coûts d'opération. Concernant l'éthique nous avons mis à la disposition de nos membres un modèle relativement à la gouvernance pouvant être appliqué dans toutes les fondations. Relativement aux pratiques de sollicitation des codes sont aussi disponibles chez les associations professionnelles et Imagine Canada. Un comité de travail devra bientôt démarrer ses travaux pour, suggérer des balises, entre autres, concernant la divulgation des résultats d'activités. Suite à la demande d'un membre de l'AFÉSAQ, le conseil d'administration a accepté de confier à un cabinet d'experts en vérification le mandat de doter nos membres d'un modèle de calcul des frais de gestion applicables. Évidemment, cet outil permettrait de dresser des comparables et d'autres instruments d'étalonnage.

Rêves-Espoirs

À ce moment, je prends un ton plus personnel pour vous faire part de mes réflexions, de mes attentes non comblées et de quelques pistes à explorer dans la prochaine planification stratégique.

Je ne comprends toujours pas que le gouvernement prévoit dans ses montages financiers des contributions financières de nos fondations, alors que notre réseau est le seul secteur important au Québec qui n'a pas son programme de contrepartie. C'est depuis 2006 que nous sommes en attente d'un tel outil de stimulation des dons. Il faudra parler plus fort et surtout mettre notre pied à terre; et pourquoi ne pas décréter un moratoire, probablement, le seul moyen de lui faire entendre raison.

Il n'existe pas de département de développement dans notre réseau. Nous sommes en réaction plutôt qu'en pro action. Il faut confier à votre Association le mandat de créer une cellule de travail pour faire place à la créativité et l'innovation. Le réseau devra aussi trouver des occasions de mobilisation générale. Moyen assuré de mettre notre cause commune en vedette et de démontrer les impacts de nos réalisations.

Le personnel œuvrant dans le réseau de la santé et des services sociaux n'est-il pas un marché naturel pour les fondations dédiées à ce même milieu? Comment se fait-il qu'il nous soit fermé et que les employés du réseau ne puissent souscrire à une œuvre de son milieu de travail, qui, à maintes occasions, facilite son travail par l'achat d'équipement qui lui est utile? C'est une question de principe!

Pour clore ce chapitre, quelques mots sur un avantage concurrentiel que nous n'exploitons pas suffisamment. L'argumentaire en question, consiste à démontrer,

mesure à l'appui, l'impact de nos dons aux établissements. Ainsi, nous rendrions concret le don en l'associant à un projet dont l'impact est mesurable et démontrable. N'est-ce pas ce que recherche le donateur?

Remerciements

L'AFÉSAQ c'est la combinaison de membres fidèles, solidaires et disposés à partager leur savoir-faire, des présidents engagés voués à la cause et disposés à redonner, c'est aussi une équipe dévouée, axée sur le service à la clientèle et surtout, dans un esprit d'entraide.

Un merci tout particulier à M. Roger S. Gibb hautement dévoué, disponible et ayant à cœur l'avenir de l'Association. Et, à Hélène et Sophie, fidèles collaboratrices et d'une grande complicité, je les remercie pour leur soutien, leur professionnalisme et amitié.

La tâche d'un directeur général est facilitée lorsque les membres, les administrateurs et le personnel font front commun pour la viabilité et la pérennité de l'Association.

J'ose espérer que l'AFÉSAQ soit devenue une organisation incontournable.

Longue vie à l'AFÉSAQ!



Roland Granger
Président-directeur général de l'AFÉSAQ

Membres du conseil d'administration 2013-2014

- Roger S. Gibb **Président du conseil d'administration de l'AFÉSAQ**
Président sortant de la Fondation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme et
Président du CSSS de Saint-Jérôme
- Nicole Fauré **1^{re} vice-présidente**
Administratrice
Fondation de l'Hôpital de Montréal pour Enfants
- Ékram Antoine Rabbat **2^e vice-président**
Président-directeur général
Fondation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)
- France Tardif **Trésorière (poste coopté)**
Membre du conseil d'administration
CHU de Québec
- François Gagnon **Secrétaire**
Président
Fondation Cité de la Santé
- David Aubert **Administrateur**
Administrateur
Fondation du CHU de Québec
- Myer Bick **Administrateur**
Président et chef de la direction
Fondation de l'Hôpital général juif
- Guy Chabot **Administrateur**
Administrateur – Conseil exécutif
Fondation Maison Michel-Sarrazin
- André Côté **Administrateur – représentant de l'ADGSSSQ (poste coopté)**
Président-directeur général
Association des directeurs généraux des services de santé et services sociaux
du Québec (ADGSSSQ)
- Jean-Denis Côté **Administrateur (poste coopté)**
Administrateur du CSSS Champlain-Charles-LeMoyne
- Lucie Drapeau **Administratrice (poste coopté)**
Directrice générale
Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont
- Dany Lachance **Administratrice**
Présidente
Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS)
- Jane H. Lalonde **Administratrice (poste coopté)**
Ex-présidente et chef de l'exploitation
Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas
- Denys Légaré **Administrateur**
Directeur général
Fondation Hôtel-Dieu de Lévis

- Lisa Massicotte **Administratrice – représentante de l'ACRDQ (poste coopté)**
Directrice générale
Association des centres de réadaptation en dépendance du Québec
(ACRDQ)

- Lyne Rowley **Administratrice**
Directrice générale
Fondation Hôpital Pierre-Boucher

Hommage et reconnaissance à nos bénévoles 2013-2014

COMITÉS RELEVANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité de vérification et de finance

Tardif	France	Présidente
Chabot	Guy	
Drapeau	Lucie	
Gibb	Roger S.	

Comité de gouvernance

Lachance	Dany	Présidente
Côté	Jean-Denis	
Fauré	Nicole	
Gagnon	François	
Rowley	Lyne	

Comité de nomination et des ressources humaines

Fauré	Nicole	Présidente
Gibb	Roger S.	
Lalonde	Jane H.	
Rowley	Lyne	

Comité ad hoc des relations établissements/ fondation

Côté	Jean-Denis	Président
Cadieux	Jean-Paul	
Côté	André	
Gariépy	Marie-Josée	
Gibb	Roger S.	
Rowley	Lyne	

Comité ad hoc de développement et de marketing

Aubert	David	Président
Gibb	Roger S.	
Légaré	Denys	
Rowley	Lyne	

Comité ad hoc de sélection du nouveau DG

Gibb	Roger S.
Côté	André
Légaré	Denys
Rabbat	Ékram A.
Rowley	Lyne

COMITÉS RELEVANT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Comité de référence et de communication

Aubert	David	Président
Drapeau	Lucie	
Légaré	Denys	
Rowley	Lyne	

Comité des directeurs généraux

Légaré	Denys	Président
Auger	Charles	
Carignan	Claudette	
Condrain	Marie-Josée	
Gagnon	Martin	
Henry	Astrid	
Lévesque	France	
Martin	Danièle J.	

Comité organisateur Colloque 2013

Condrain	Marie-Josée
Desjardins	Aline
Fortin	Chantale
Lambert	Brigitte
Rowley	Lyne

Bénévoles - activités

Fortin	Chantale
Frost	Valerie
Gélinas	Chantale
Jushkevich	Paulanne
Payment	Caroline
Proulx	Lise
Turcotte	Josiane

Comité organisateur Classique de golf 2013

Jacob	Louis
Lamontagne	Marc

Équipe l'AFÉSAQ

Granger	Roland	Président-directeur général
Lemyre	Sophie	Directrice, développement et services aux membres
Graveline	Hélène	Adjointe administrative

Soutien administratif (Bénévole)

Granger B.	Michèle
------------	---------

ASSOCIATION DES FONDATIONS
D'ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ
DU QUÉBEC (A.F.E.S.A.Q.)

ÉTATS FINANCIERS

31 JUILLET 2014

ASSOCIATION DES FONDATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

DE SANTÉ DU QUÉBEC (A.F.E.S.A.Q.)

ÉTATS FINANCIERS

31 JUILLET 2014

CONTENU	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
États financiers	
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Flux de trésorerie	5
Bilan	6
Notes complémentaires aux états financiers	7 à 12
Renseignements complémentaires	
Tournoi de golf et Colloque	ANNEXE A
Services aux membres et Projet opération vide-tirelire	ANNEXE B

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Conseil d'administration A.F.E.S.A.Q.

Nous avons effectué l'audit des états des financiers ci-joints de « **A.F.E.S.A.Q.** », qui comprennent le bilan au 31 juillet 2014 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, résultant de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

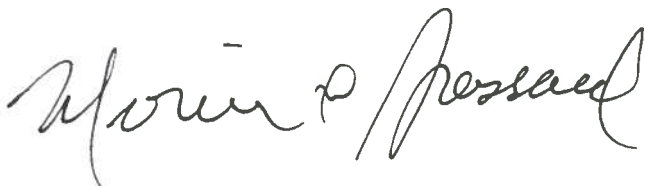
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de « A.F.E.S.A.Q. » au 31 juillet 2014, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



MORIN & BRASSARD *
Société en nom collectif
de comptables professionnels agréés
Joliette, le 6 novembre 2014

*** Par Jacques Brassard, CPA auditeur, CA**

ASSOCIATION DES FONDATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

DE SANTÉ DU QUÉBEC (A.F.E.S.A.Q.)

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
PRODUITS		
Cotisations annuelles - membres réguliers	120 563 \$	114 393 \$
Cotisations annuelles - membres associés	3 917	3 600
Subvention - MSSS	16 667	
Intérêts	373	581
Autres produits	65	20
Ristourne des assurances collectives	5 319	
Tournoi de golf (Annexe A)	83 040	70 581
Colloque (Annexe A)	77 232	95 205
Services aux membres (Annexe B)	32 281	22 416
Projet opération vide-tirelire (Annexe B)	<u>6 574</u>	<u>25 493</u>
	<u>346 031</u>	<u>332 289</u>
CHARGES		
Tournoi de golf (Annexe A)	25 211	23 484
Colloque (Annexe A)	43 820	64 213
Services aux membres (Annexe B)	5 986	7 224
Projet opération vide-tirelire (Annexe B)	6 032	24 072
Rémunération du personnel	201 524	177 608
Fournitures de bureau	2 513	5 989
Honoraires professionnels	10 694	7 608
Cotisations à des associations	2 999	2 587
Loyer	11 737	11 583
Timbres, messagerie et photocopies	4 481	3 525
Assurances	810	810
Télécommunications	10 246	9 436
Entretien et réparations	1 249	342
Frais de réunions	4 694	9 677
Frais de représentation	16 076	17 955
Intérêts et frais bancaires	(53)	1 114
Autres charges		234
Site internet	376	241
Congrès et colloques	195	237
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	2 129	2 496
Dotation à l'amortissement des biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	600	
Dotation à l'amortissement de l'actif incorporel	<u>1 855</u>	
	<u>353 174</u>	<u>370 435</u>
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	<u>(7 143) \$</u>	<u>(38 146) \$</u>

ASSOCIATION DES FONDATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

DE SANTÉ DU QUÉBEC (A.F.E.S.A.Q.)

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2014

	Fonds en actif incorporel	Fonds biens loués en vertu d'un contrat location-acquisition	Fonds immobilisations corporelles	Fonds d'administration		2013
				Fonds de formation Mc Connell	Fonds affectés / Non affectés	
ACTIFS NETS AU DÉBUT	\$	\$	6 982 \$	5 624 \$	40 000 \$	86 014 \$
Excédent des charges sur les produits					(4 738) \$	
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 855)	(600)	(2 129)		(2 559)	(38 146)
Acquisitions de biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition		2 999	615		(615)	
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition		(2 978)			(2 999)	
Remboursement de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition		214			2 978	
Acquisition d'actif incorporel	11 313				(214)	
Subvention sur actif incorporel	(5 749)				(11 313)	
Virement (Note 13)				(5 624)	5 749	
					5 624	
ACTIFS NETS (DÉFICIT) À LA FIN	3 709 \$	(365) \$	5 468 \$	\$	40 000 \$	47 868 \$
					(8 087) \$	47 868 \$

ASSOCIATION DES FONDATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

DE SANTÉ DU QUÉBEC (A.F.E.S.A.Q.)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des charges sur les produits	(7 143)\$	(38 146)\$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	2 129	2 496
Dotation à l'amortissement de l'actif incorporel	1 855	
Dotation à l'amortissement de biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	<u>600</u>	<u> </u>
	(2 559)	(35 650)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (Note 10)	<u>2 628</u>	<u>9 233</u>
	<u>69</u>	(26 417)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Diminution des placements à court terme	25 000	101 580
Acquisition de placements à court terme		(45 000)
Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	(2 999)	
Acquisition d'immobilisations corporelles	(615)	(926)
Acquisition d'un actif incorporel	<u>(11 313)</u>	<u> </u>
	<u>10 073</u>	<u>55 654</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	2 978	
Versements sur obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(213)	
Subvention sur actif incorporel	<u>5 749</u>	<u> </u>
	<u>8 514</u>	<u> </u>
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	18 656	29 237
ENCAISSE AU DÉBUT	<u>31 321</u>	<u>2 084</u>
ENCAISSE À LA FIN	<u><u>49 977</u></u> \$	<u><u>31 321</u></u> \$

ASSOCIATION DES FONDATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

DE SANTÉ DU QUÉBEC (A.F.E.S.A.Q.)

BILAN

31 JUILLET 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	49 977 \$	31 321 \$
Subvention à recevoir	16 667	
Dépôt à terme au taux de 0,8 %, échéant en décembre 2014	20 000	45 000
Débiteurs (Note 3)	30 672	60 954
Charges imputables au prochain exercice	<u>2 832</u>	<u>13 242</u>
	120 148	150 517
BIENS LOUÉS EN VERTU D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION (Notes 4 et 9)	2 400	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 5)	5 468	6 982
ACTIF INCORPOREL (Note 6)	<u>3 709</u>	<u> </u>
	<u>131 725</u> \$	<u>157 499</u> \$
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (Note 7)	21 885 \$	22 407 \$
Produits perçus par anticipation (Note 8)	66 350	87 224
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice (Note 9)	<u>875</u>	<u> </u>
	89 110	109 631
OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION (Note 9)	1 890	<u> </u>
	<u>91 000</u>	<u>109 631</u>
ACTIFS NETS		
Actif incorporel	3 709	
Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	(365)	
Immobilisations corporelles	5 468	6 982
Affectés au Fonds de formation <i>Mc Connell</i>		5 624
Affectés au Fonds de prévoyance	40 000	40 000
(Déficit) Non affectés	<u>(8 087)</u>	<u>(4 738)</u>
	<u>40 725</u>	<u>47 868</u>
ENGAGEMENT CONTRACTUEL (NOTE 11)	<u>131 725</u> \$	<u>157 499</u> \$

SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL

_____, administrateur

_____, administrateur

ASSOCIATION DES FONDATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

DE SANTÉ DU QUÉBEC (A.F.E.S.A.Q.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2014

NOTE 1 STATUT ET NATURE DE L'ENTREPRISE

L'organisme a été constitué le 8 juin 1990 selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. La principale activité est de regrouper en association les fondations d'établissements de santé du Québec. À titre d'organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, « A.F.E.S.A.Q. » peut émettre des reçus pour dons de bienfaisance.

NOTE 2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

COMPTABILITÉ PAR FONDS

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Le fonds en actif incorporel présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents au site internet.

Le fonds en biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Le fonds d'immobilisations corporelles présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

Le fonds de prévoyance a été créé en 2011 afin d'assurer la pérennité de l'association. Ce fonds servira à parer aux risques de cessation d'activité de l'association et pourra être alimenté annuellement selon l'augmentation du coût de la vie.

Le fonds de formation Mc Connell a été créé en 2007. Le projet n'a pas été reconduit, cependant les surplus ont été conservés en réserve afin de répondre à des besoins de formation future.

CONSTATATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

ASSOCIATION DES FONDATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

DE SANTÉ DU QUÉBEC (A.F.E.S.A.Q.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2014

NOTE 2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

BIENS LOUÉS EN VERTU D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

L'équipement loué en vertu d'un contrat de location-acquisition est comptabilisé au coût moins l'amortissement cumulé s'y rapportant. Les biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition sont amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants :

Mobilier et équipement	20 %
Matériel informatique	30 %

ACTIF INCORPOREL

Le site internet est enregistré au coût et est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 33,3 %

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

L'association est un organisme sans but lucratif qui n'est pas soumis à la législation fiscale.

DONS

Les dons sont considérés gagnés durant l'exercice où ils sont encaissés. Les dons reçus sous forme de fournitures ou de services sont comptabilisés s'ils peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable, et s'il s'agit de fournitures et de services que l'organisme se procure normalement.

ASSOCIATION DES FONDATIONS D'ÉTABLISSEMENTS
DE SANTÉ DU QUÉBEC (A.F.E.S.A.Q.)
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2014

NOTE 2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, de la subvention à recevoir, du dépôt à terme et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et des produits perçus par anticipation.

NOTE 3 DÉBITEURS

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Comptes clients	21 346 \$	49 213 \$
Taxes à la consommation à recevoir	9 299	11 692
Intérêts courus à recevoir	<u>27</u>	<u>49</u>
	<u><u>30 672</u></u> \$	<u><u>60 954</u></u> \$

NOTE 4 BIENS LOUÉS EN VERTU D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	Valeur nette	
			<u>2014</u>	<u>2013</u>
Équipement de bureau	<u>3 000</u> \$	<u>600</u> \$	<u>2 400</u> \$	<u> </u> \$
Dotation à l'amortissement			<u>600</u> \$	<u> </u> \$

NOTE 5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	Valeur nette	
			<u>2014</u>	<u>2013</u>
Matériel informatique	18 679 \$	15 434 \$	3 245 \$	4 203 \$
Mobilier et équipement	<u>12 136</u>	<u>9 913</u>	<u>2 223</u>	<u>2 779</u>
	<u><u>30 815</u></u> \$	<u><u>25 347</u></u> \$	<u><u>5 468</u></u> \$	<u><u>6 982</u></u> \$
Dotation aux amortissements			<u>2 129</u> \$	<u>2 496</u> \$

ASSOCIATION DES FONDATIONS D'ÉTABLISSEMENTS
DE SANTÉ DU QUÉBEC (A.F.E.S.A.Q.)
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2014

NOTE 6 ACTIF INCORPOREL

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	
			<u>2014</u>	<u>2013</u>
Site internet	<u>5 564</u> \$	<u>1 855</u> \$	<u>3 709</u> \$	<u> </u> \$
Dotation à l'amortissement			<u>1 855</u> \$	<u> </u> \$

NOTE 7 CRÉDITEURS

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Fournisseurs	958 \$	1 208 \$
Frais courus	4 300	4 300
Dû à la Fondation Desjardins		2 842
Dû aux Fondations participantes au projet opération vide-tirelire		9 945
Bonis à payer	6 750	
Salaires à payer	2 504	
Vacances à payer	<u>7 373</u>	<u>4 112</u>
	<u>21 885</u> \$	<u>22 407</u> \$

NOTE 8 PRODUITS PERÇUS PAR ANTICIPATION

Les produits perçus par anticipation représentent des sommes encaissées au cours de l'exercice qui seront déclarées comme produits au cours de l'exercice suivant, étant reliées à des événements futurs :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Autres commandites perçues d'avance	\$	1 950 \$
Subvention - MSSS perçue d'avance		5 749
Golf perçu d'avance	54 350	52 875
Colloque perçu d'avance	<u>12 000</u>	<u>26 650</u>
	<u>66 350</u> \$	<u>87 224</u> \$

ASSOCIATION DES FONDATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

DE SANTÉ DU QUÉBEC (A.F.E.S.A.Q.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2014

NOTE 9 OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Contrat de location d'équipement de bureau, d'un montant initial de 2 978 \$ remboursable par mensualité de 73 \$ en capital et intérêts calculés au taux de 8,29 %, échéant en avril 2018 avec option d'achat de 1 \$ à l'échéance	2 765 \$	\$
Obligation échéant au cours du prochain exercice	<u>875</u>	<u> </u>
	<u><u>1 890</u></u> \$	<u><u> </u></u> \$

Les paiements minimums futurs exigibles sur le contrat de location-acquisition s'établissent comme suit:

2015	875 \$
2016	875 \$
2017	875 \$
2018	<u>583 \$</u>
	3 208 \$
Intérêts	<u>443</u>
	<u><u>2 765</u></u> \$

NOTE 10 VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Débiteurs	30 282 \$	3 953 \$
Subvention à recevoir	(16 667)	
Charges imputables au prochain exercice	10 410	(1 114)
Créditeurs	(523)	11 919
Produits perçus par anticipation	<u>(20 874)</u>	<u>(5 525)</u>
	<u><u>2 628</u></u> \$	<u><u>9 233</u></u> \$

NOTE 11 ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme s'est engagé en vertu d'un contrat, à louer de l'équipement de bureau jusqu'au 31 décembre 2017. Les loyers futurs totalisent avant taxes 5 371 \$ et comprennent les versements suivants pour les cinq prochains exercices: 2015, 1 572 \$; 2016, 1 572 \$; 2017, 1 572 \$; 2018, 655 \$.

ASSOCIATION DES FONDATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

DE SANTÉ DU QUÉBEC (A.F.E.S.A.Q.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2014

NOTE 12 INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Association des fondations d'établissements de santé du Québec, par le biais de ses instruments financiers est exposé à divers risques. L'analyse suivante présente l'exposition de l'organisme aux risques importants à la date du bilan, soit au 31 juillet 2014.

RISQUE DE CRÉDIT

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur le dépôt à terme, la subvention à recevoir et les débiteurs. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'elle a la quasi certitude de recevoir. Le risque de crédit sur le dépôt à terme est négligeable puisqu'il est détenu dans une grande institution financière et le risque sur la subvention à recevoir est nul puisqu'elle a été reçue en septembre 2014.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur. L'organisme est exposé à ce type de risque sur son placement et sur l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition. Toutefois, le risque sur son placement est réduit au minimum étant investi dans un dépôt à terme.

NOTE 13 VIREMENT

Le 31 juillet 2014, l'organisme a procédé au virement d'un montant de 5 624 \$ provenant du fonds de formation Mc Connell au fonds d'administration non affectés. Le virement a été autorisé en considérant le temps alloué à la gestion des activités de formation qui s'est accru considérablement, que les revenus nets des inscriptions sont en progression constante et qu'un professionnel met une grande partie de son temps à gérer les différentes sessions de formation et de frais de développement de nouveaux programmes.

ASSOCIATION DES FONDATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

DE SANTÉ DU QUÉBEC (A.F.E.S.A.Q.)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2014

TOURNOI DE GOLF

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
PRODUITS		
Inscriptions	43 500 \$	51 125 \$
Commandites	22 750	14 500
Partenaire Desjardins	5 000	
Dons et encans	<u>11 790</u>	<u>4 956</u>
	83 040	70 581
CHARGES		
Droits de jouer et location d'équipements	7 332	6 563
Repas et frais reliés	14 311	14 016
Frais d'organisation	1 734	497
Lettrage des affiches	<u>1 834</u>	<u>2 408</u>
	25 211	23 484
	<u><u>57 829</u></u> \$	<u><u>47 097</u></u> \$

COLLOQUE

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
PRODUITS		
Inscriptions	33 532 \$	40 104 \$
Commandites	<u>43 700</u>	<u>55 101</u>
	77 232	95 205
CHARGES		
Location de salles et frais reliés	11 311	25 458
Repas	22 217	26 186
Frais d'organisation	1 926	2 859
Échange de services professionnels		417
Frais divers	404	1 627
Graphisme et impression	3 185	4 731
Prix de participation	4 159	1 291
Papeterie et fournitures de bureau	<u>618</u>	<u>1 644</u>
	43 820	64 213
	<u><u>33 412</u></u> \$	<u><u>30 992</u></u> \$

ASSOCIATION DES FONDATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

DE SANTÉ DU QUÉBEC (A.F.E.S.A.Q.)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2014

SERVICES AUX MEMBRES

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
PRODUITS		
Vente de services	\$	100 \$
Publication d'offres d'emplois	2 100	1 500
Service de formations	9 990	11 765
Audioconférences	20 101	8 961
Documentation et manuels	<u>90</u>	<u>90</u>
	32 281	22 416
CHARGES		
Service de formation	<u>5 986</u>	<u>7 224</u>
	<u><u>26 295</u></u> \$	<u><u>15 192</u></u> \$

PROJET OPÉRATION VIDE-TIRELIRE

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
PRODUITS		
Revenus matériel publicitaire	6 074 \$	20 928 \$
Revenus autres	<u>500</u>	<u>4 565</u>
	<u>6 574</u>	<u>25 493</u>
CHARGES		
Dépenses	1 305	11 285
Redevances	<u>4 727</u>	<u>12 787</u>
	<u>6 032</u>	<u>24 072</u>
	<u><u>542</u></u> \$	<u><u>1 421</u></u> \$

Merci à nos principaux partenaires



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

Épisode

L'expertise en collecte de fonds